



Électricité

De quoi s'agit-il?

La Suisse est étroitement intégrée dans les réseaux électriques des pays limitrophes. C'est une réalité physique et géographique, mais qui ne repose pas sur une base juridique liant la Suisse et l'UE. Cette absence de garantie présente les inconvénients suivants:

- Swissgrid, le gestionnaire du réseau électrique suisse, n'est que partiellement impliqué dans les processus européens visant à assurer la stabilité du réseau. Par conséquent, le réseau électrique suisse doit supporter des flux d'électricité non planifiés.
- Les fournisseurs suisses d'électricité ne peuvent pas participer au marché intérieur de l'électricité de l'UE.

C'est pourquoi il est nécessaire de conclure un accord sur l'électricité dans le cadre du développement de la voie bilatérale. L'accord doit garantir la coopération en matière de stabilité du réseau, simplifier les modalités des échanges d'électricité et renforcer la sécurité de l'approvisionnement.

Des négociations relatives à un accord sur l'électricité avec l'UE ont déjà été menées de 2007 à 2018. Elles ont été interrompues en raison de questions institutionnelles non résolues à l'époque. Les négociations doivent désormais être relancées et les éléments institutionnels doivent également être inscrits dans l'accord sur l'électricité.

Les acteurs suisses doivent pouvoir participer sur un pied d'égalité au marché intérieur de l'électricité. Swissgrid doit être intégré de manière équivalente dans les processus européens d'exploitation du réseau de transport. La coopération des autorités et des institutions suisses avec leurs homologues européens doit être garantie. L'accord sur l'électricité doit en outre établir des règles pour les aides d'État et leur surveillance.

Résultat des discussions exploratoires et perspectives pour les négociations

Lors des discussions exploratoires, la Suisse et l'UE se sont engagées à reprendre les négociations de l'accord sur l'électricité sur la base de la situation en 2018. Le champ d'application de l'accord sur l'électricité doit rester strictement limité aux questions pertinentes pour le commerce de l'électricité. Les ménages et les petites entreprises ne sont pas obligés d'acheter leur électricité sur le marché libre, mais peuvent continuer à compter sur un approvisionnement de base. La Suisse peut par ailleurs mettre en place des mesures nécessaires, proportionnées et sans distorsion pour garantir l'approvisionnement en électricité. L'intégration de Swissgrid et des autorités suisses dans les structures européennes doit être renforcée dès la phase de transition jusqu'à l'entrée en vigueur de l'accord sur l'électricité.

Importance pour la Suisse

Disposant de plus de 40 lignes électriques transfrontalières, la Suisse est étroitement liée au réseaux électriques des pays limitrophes. Parallèlement, l'approvisionnement en électricité de toute l'Europe est confronté à des défis majeurs. Un accord sur l'électricité entre la Suisse et l'UE peut contribuer de manière décisive à leur résolution. Il réglemente l'accès de la Suisse au marché européen de l'électricité, minimise les risques tels que les flux d'électricité non planifiés et améliore la sécurité de l'approvisionnement.